

# Le calme après la tempête dans les filets des pêcheurs

Les professionnels de la prud'homie d'Ajaccio souffrent de conditions météorologiques défavorables depuis des semaines. Et quand la mer redevient clémente, les dauphins se muent en prédateurs insoupçonnables

**Q**u'on ait la santé pour y retourner demain". Fataliste, Michel rentre d'une matinée de pêche aux îles Sanguinaires. Le sourire aux lèvres, malgré tout, il présente son butin matinal, contenu dans une modeste caisse d'à peine quelques kilos.

À portée des quais, la halle aux poissons sonne creux. Quelques langoustes dans un vivier, un étal de poissons provenant d'un chalutier de Galeria. *E basta*.

Le refrain semble aussi redondant que le ressac, mais les temps sont durs pour les 86 membres de la prud'homie des pêcheurs d'Ajaccio.

La saison des oursins chevauche celle de la langouste. La première a été "catastrophique", selon Xavier d'Orazio, son président. La deuxième démarre timidement. Le gros temps qui s'abat sur la Méditerranée depuis des semaines n'arrange rien.

## 20 jours de gros vent en janvier

Les chiffres de Météo France le confirment. Selon des paramètres prenant en compte la vitesse moyenne maximale du vent quotidien, un ensemble de mesures législatives prévoit que cette vitesse ne doit pas dépasser les 39 km/h pour que les professionnels bénéficient de conditions de pêche réglementaires.

Or, pour le seul mois de janvier, la direction des services météorologiques (DSM) a recensé 20 jours pendant lesquels ce seuil fut dépassé. Et 11 en février. *Timpurale*.

"Sur la période des oursins, les professionnels sont sortis moins d'un jour sur deux. C'est dramatique", déplore Xavier d'Orazio.



Après une matinée de pêche près des îles Sanguinaires, le butin de Michel Serreri ne compense pas les jours d'inactivité causés par le mauvais temps.

Et quand le temps se met au beau, c'est un autre ennemi des pêcheurs qui se manifeste, insoupçonné pour le profane. Les filets qui dérivent au large constituent des réserves de nourriture avantageuses pour les dauphins. Les mammifères, si sympathiques pour les plaisanciers, détériorent le matériel pour se faufiler et se servir. Les dégâts sont considérables.

"Un filet de 500 mètres coûte environ 1 500 euros. À cause des dauphins, il est impossible de l'utiliser pendant toute la saison. Il devient rapidement inutilisable. Ces frais constituent une perte sèche et il est très difficile de lutter contre ce phénomène", précise le premier prud'homme d'Ajaccio.

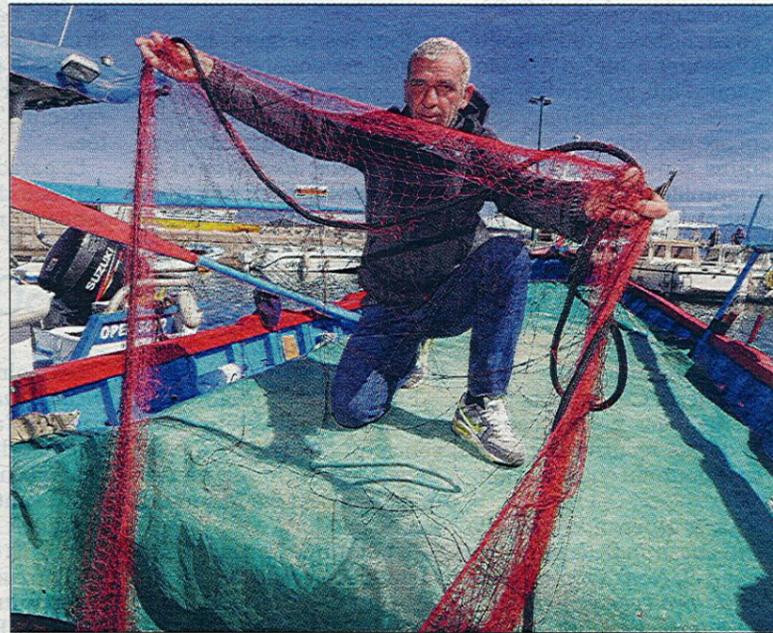
Il y a quelques années, un système

d'ultrasons a été testé pour éloigner les prédateurs. Il est rapidement devenu contre-productif, les mammifères assimilant le signal à la présence d'un festin.

La faible activité hivernale constitue donc un écueil difficile à surmonter dans le quotidien des professionnels de la pêche. Les restaurants spécialisés sont généralement fermés et l'affluence relative du marché aux poissons ne comble pas le manque à gagner.

Les aides financières ne sont pas adaptées à cet ensemble de spécificités insulaires (*lire par ailleurs*). À la prud'homie d'Ajaccio, on le regrette : "L'image du pêcheur bénéficiant de subventions est un fantasme trop partagé".

JEAN-PHILIPPE SCAPULA



Les dégâts causés par les dauphins sont considérables. Les filets de Xavier d'Orazio en portent les stigmates. / PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNILL

## Des dispositifs d'aide inadaptés

Pour lutter contre les difficultés de l'activité, l'office de l'environnement de la Corse (OEC) dispose des crédits du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), à hauteur de 5,4 millions d'euros pour la période 2014-2020. Ces contributions sont destinées à soutenir des projets individuels ou collectifs, mais restent inefficaces pour résoudre les problèmes rencontrés par la "petite pêche côtière". "C'est un règlement européen que Paris adapte à l'ensemble des régions, sans tenir compte des particularités de chacune", déplore Jean-Paul Faux, en charge du Feamp à l'OEC. Les problématiques ne sont pas les mêmes chez nous qu'en Bretagne ou à Boulogne-sur-Mer. Nous sommes noyés dans la masse et la marge de manœuvre est inexistante. Ce dispositif favorise les grosses unités. Il ne nous est pas possible, par exemple, de financer du matériel dégradé".

J.-P.S.